

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.71 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.30 0.80
Réclame 0.40
Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois

	année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse	6.50 3.25 2.-
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.- 6.50 4.-
Envoi par numéro	15.- 7.50 4.40

MODES

Exposition de modèles d'été depuis le 21 Mars

Grand choix de chapeaux pour dames, jeunes filles et bébés à tous les prix et en tous genres. Spécialité pour Nocés et Deuils
Rafraîchissement des chapeaux portés — Prompte livraison.



MÊME MAISON

Magasin de couture

Prix modérés

HAUTES NOUVEAUTÉS!!

Téléphone No 138

Mlle. Em. HELKEN, Avenue du Midi - SION

Téléphone No 138

ON CHERCHE

pour le 1er Avril, une bonne cuisinière pas trop jeune. Bons gages.

Se présenter chez Mme Wegener, Fabrique de tabacs, Sion.

On demande

une jeune fille forte comme apprentie repasseuse entrée de suite ou date à convenir. S'adresser à Madame KRIEGER DONNET, blanchisseuse, Grande rue 11, La Tour de Peilz, Vaud.

On cherche

Madame Favrod-Coune, Villa d'Oex, Château d'Oex, cherche une personne active et forte pour le service d'un ménage soigné. Inutile d'écrire sans de bonnes recommandations.

Commis

Je recevrais de suite comme aide et commissionnaire un jeune Suisse Romand de 14 à 18 ans, actif et de confiance. Bons soins et rétribution immédiate. Pignat-Capt, comestibles, au Sentier (Vaud).

ON CHERCHE

1 bon vacher pour soigner 9-10 vaches. S'adresser à la Brasserie de Bramois.

A louer

un logement de 3 chambres, cuisine, galetas, caveau, eau et lumière. S'adresser au Café Grütli, Emile Lugon, Sion.

A vendre

petit Café aux environs immédiats de Sierre. Servirait également comme joli appartement bien ensoléillé. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Câbles aériens

Deux installations de 300 et 800 mètres à vendre. Convientrait pour exploitation de bois, de carrière, etc. S'adresser à P. Rochat, entr. à Clarens.

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne
couteil, orin animal et végétal.

Marchandises de choix Prix avantageux

Elégante montre de poche avec magnif. chaîne en or doublé
Fr. 8.35 seulement — 5 ans de garantie

L'expédition, dans un but de réclame, à tout lecteur du Journal et Feuille d'Avis du Valais ma montre de poche suisse 186, avec très belle chaîne en or doublé pour le prix de Fr. 8.35 (port en sus). La montre est doublée argent, a deux bordures or, un couvercle intérieur et un excellent mouvement remontoir pour lequel je donne une garantie écrite de 5 ans. Si la montre ne convient pas, je rends l'argent. Une offre de ce genre n'a encore jamais été faite. C'est par milliers que je reçois les commandes et les lettres de remerciements. 2 montres et 2 chaînes, Fr. 16.—
Fabrique de montres STIFFLER, Kreuzlingen.

Malgré la hausse
continue
vous trouverez encore des chaussures à prix modérés en s'adressant au
Magasin
Ad. Clausen
SION
Rue de Lausanne



Tirage irrévocable par décision du Conseil d'Etat d'Argovie 30 Mars
Grande Loterie du Musée d'Histoire Naturelle Aarau

la plus avantageuse et la plus intéressante loterie suisse.	1 à 25.000
8889 lots gagnants s'élevant à francs	1 à 10.000
160.000	2 à 5.000
	5 à 2.000
	10 à 1.000

Prix du billet, fr. 1.— Pour fr. 10: 11 billets, Pour fr. 20: 23 billets
Envoi contre remboursement par le Dépôt général:
Mme. B. PEYER, Rue Mme de Staël, GENÈVE

RIDEAUX
Tous genres de
en toile, tulle, mousseline étamine, Vitrages, Brisebisbes Stores, Lambrequins. Spécialités pr. appart. Genres courants pr. Hôtels et Pensionnats.
Beau choix sur demande
F. STEHELI & Cie St-Gall

Tondeuses pr. Coiffeurs
coupe garantie, 3 mm fr. 4.50 3 et 7 mm fr. 5.— 3, 7 et 10 mm. fr. 5.50. Soignée fr. 6.— Pour cheveux 3.90. Soignée 4.90
Rasoirs diplômés
garantis 5 ans fr. 2.50, extra fr. 3.50
Luxe fr. 5.— De sûreté fr. 4.— Soignée fr. 4.50. à 3 lames fr. 5.50. à 6 lames fr. 7.— Globe Trotter à 2 lames dans un bel écriin fr. 8.—
Ls. ISCHL, fabr. Payerne
— Catalogue gratis —
Réparations et aiguisages en tous genres. Ateliers avec force électrique

Maison Philibert VALLET
Tél. 35.05
Ruelle du Gd-Pont, LAUSANNE
Achat de
VIEILLES LAINES (tricot) MÉTAUX
Les plus hauts prix
Gros et détail

Il est assez connu que pour Or et Argent
platine, brillants, perles, monnaies, bijoux, dentiers, je paie les plus hauts prix. Règlement par retour du courrier.
D. Steinlauf, Zurich, Stampfenbachstrasse 30. attest. de la Conféd.

Chiromancie Clairvoyance
du Professeur
E.E. Knowles

envoi contre 1.20 fr. en timbres poste
Case 16487
MOUSQUINES LAUSANNE

MESDAMES Retour infaillible de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit.
Ecrire: SOCIÉTÉ PARISIENNE Genève

AMEUBLEMENTS
MAISON FISCHER
E. WESPY, SUCCESEUR, SION

TAPISSERIE
DECORATIONS
LITERIE

SALONS & CHAMBRES A COUCHER RICHES ET ORDINAIRES
INSTALLATIONS COMPLÈTES POUR HOTELS
KAPOK POUR COUSSINS
TRAVAIL SOIGNÉ
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

RUE DES REMPARTS

Avis aux ménagères économes
1 kilo de savon ne coûte maintenant que 70 ct.

Un paquet de savon «Miracolo» coûte 70 cent. et produit au bout de quelques minutes de cuisson, un kilo d'excellent savon blanc.

Si donc en ces temps difficiles, vous désirez réaliser une économie de cent p. cent. demandez à votre épicière ou droguiste le «Miracolo».

Le savon mou obtenu par le «Miracolo» à 70 cent. le kilo, sert aux mêmes usages que les autres savons. Comme ceux-ci, il est garanti inoffensif, et il est employé pour les lessives la toilette etc.

Faites-en l'essai d'un kilo car par son prix modique il vous dédomagera de l'augmentation des prix subie par tous les autres articles de ménage

Pour tous renseignements, s'adresser à
Ernest Cuénet, Montreux
Représentant général pour la Suisse française

L'achat de chaussures exige toute prudence en vue des prix renchériss. Nos articles se réjouissent de la meilleure renommée tant pour la qualité que pour le bon marché
Demandez notre catalogue gratuit!

Rod. Hirt & fils
Lenzbourg.

LE STRUMOLAN
seule friction efficace inoffensive pour la guérison rapide
du **GOÛTRE** et des **GLANDES**
Prix: 1 flacon, 3 fr.; demi flacon, 2 fr.
Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres.
Dépôt: Pharmacie du Jura, BIENNE Place du Jura
Prompte expédition au dehors.

L'Agence Immobilière
ET
Bureau de placement
D. Zermatten à Sion
sera fermé pour cause de service militaire, sauf le samedi, ou le Bureau sera ouvert de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.

PENSEZ
à vos plantations et achetez les deux publications ayant trait à la culture de légumes et à celle des fleurs ainsi qu'à L'Hygiène fruitière, 3 tableaux, vendus séparément 60 cts. pièce, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, pl. Chauderon 14, Lausanne.

La paix sera conclue dans tous les ménages quand on comprendra la grande importance de l'hygiène intime. Demandez à l'INSTITUT HYGIÈNE, à Genève, son livre illustré qui est envoyé gratuitement. (Joindre 1 t. à 10 cts. pour le recev. sous pli fermé, discrét.)

Le Savon
Au Goudron et au Soufre
Marque: 2 mineurs
est depuis des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicule des cheveux et de la barbe.
Véritablement seulement de Bergmann & Co., Zurich
En vente à 80 ct. chez:
X. Zimmermann, pharm. Sion
M. de Chastouay phar. Sierre.

Cors aux pieds
durillons et verrues disparaissent radicalement par la
„CORICINE“ RUMPF
à 75 centimes chez Coiff. Gantier, Sion; Coiff. Schmidt, Martigny; Coiff. Blanc, Brigue.

Écoulements, Goutte militaire et toutes les
Maladies des voies urinaires sont guéris radicalement par l'emploi du
Santal Charmot
Supprime toute douleur, facilite la miction et rend claire les urines les plus troubles.
Fr. 4.50 la boîte, dans toutes les pharmacies.
Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.

Les opérations de guerre

Les assauts allemands contre le Mort-Homme

Les Allemands ont porté, depuis deux ou trois jours, leur effort principal contre la position du Mort-Homme. Hier encore, ils ont tenté un assaut formidable qui a été repoussé par les Français.

« A l'ouest de la Meuse, dit le bulletin de Paris, après un bombardement très violent sur notre front Béthincourt-Cumières, les Allemands ont lancé, au cours de l'après-midi, une forte attaque contre nos positions du Mort-Homme. Les vagues d'assaut n'ont pu prendre pied sur aucun point et ont dû se replier vers le bois des Corbeaux, où nos tirs déclanchés aussitôt leur ont fait subir des pertes importantes. »

La hauteur du Mort-Homme, dit le « Journal des Débats », est un magnifique observatoire et une très belle position d'artillerie. Mais c'est une île qui n'est reliée à rien. Sur de grands plateaux qui ne dépassent pas 220 mètres s'élèvent deux petites buttes voisines et jumelles, l'une de 265, l'autre de 295 mètres. Dans sa plus grande dimension, ce double flot a à peine 1500 mètres. Le plateau qui lui sert de base est lui-même limité sur ses quatre faces par quatre ravins. Il se relève assez sensiblement à l'est, mais cette partie est justement aux mains des Allemands.

En somme, un plateau carré, large et long d'environ une lieue, écorné au nord-est par les Allemands et portant une butte qui le commande de 70 mètres. Ce n'est évidemment pas là la position principale. En fait, celle-ci est disposée à 3 km. en arrière. C'est un demi-cercle concave de collines variant de 275 m. à 300 m. et prenant de toutes parts, sous ses feux croisés, les routes par lesquelles pourraient avancer les Allemands.

Les Allemands ne peuvent accéder par ces collines qu'en traversant des dépressions, inférieures à 220 m., qui en bordent le pied, et d'où il doit sortir en gravissant sous le feu des glacis nus ou des escarpements abrupts. Il n'y a pas de forteresse plus puissamment construite que ce front de quatre lieues.

Cela explique l'acharnement que mettent les Allemands à vouloir enlever la position et la résistance non moins acharnée des Français à la défendre.

Sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie allemande a redoublé jeudi, à l'est et à l'ouest de Douaumont, ainsi qu'aux alentours du village de Vaux. Aucune attaque d'infanterie ne s'est produite. Les batteries françaises ont pris sous leur feu, à plusieurs reprises, des troupes en mouvement dans cette région.

On signale encore un intense bombardement en Wœvre et une attaque sans succès des Allemands dans les Vosges près de Burnhaupt.

Démission du ministre français de la guerre

Une dépêche de Paris annonce que le général de division Roques est nommé ministre de la guerre en remplacement du général Gallieni, démissionnaire pour raisons de santé.

Depuis quelques jours déjà, il était vaguement question de la retraite provisoire ou définitive du général Gallieni. Il se peut que cette retraite soit réellement motivée par la maladie; mais on dit aussi qu'elle est la conséquence de conflits persistants avec la commission nationale que préside M. Clémenceau et cette version paraît bien être bonne. Dernièrement à la Chambre des députés, le général Gallieni très sensible aux attaques dont il était l'objet, avait menacé de s'en aller.

Les politiciens choisissent un bien mauvais moment pour démolir des hommes qui ont rendu à la France de si grands services et pourraient encore lui en rendre.

Réveil du front russe

Le communiqué autrichien du 16 mars laisse entrevoir une imminente reprise des grandes opérations sur le front russe du sud. Il dit que dans le secteur des armées Pflanzer-Baltin et Boehm-Ermoli, l'activité de l'artillerie s'est accrue de part et d'autre et que des attaques russes qui ont été repoussées se sont produites sur la Strypa, au nord-est de Koslow.

D'autre part des informations de source roumaine nous apprennent que de grandes concentrations de troupes russes se font actuellement en arrière du front en Bessarabie.

L'offensive italienne

La nouvelle offensive italienne sur l'Isonzo, comme les précédentes, se heurte à des difficultés qui rendent à peu près impossible toute avance sérieuse.

Malgré leur bravoure, les Italiens ne parviennent pas à briser les lignes formidables de défense établies et défendues par les Autrichiens.

« Sur le Haut Isonzo, dit le bulletin italien, un brouillard épais a limité, hier, l'activité de l'artillerie, qui a été plus intense sur les hauteurs à l'ouest de Goritz. Sur le Carso, une lutte acharnée continue pour la possession des positions que nous avons conquises dans la zone de San Martino. Dans la nuit du 14 au 15, après un violent feu d'artillerie et d'infanterie, l'adversaire a prononcé deux attaques impétueuses, arrivant jusqu'à bord de nos nouvelles tranchées. Il a été chaque fois vigoureusement repoussé. Dans la matinée, l'artillerie a renouvelé son action et l'a continuée avec une violence croissante jusqu'à la nuit; mais la solidité de notre infanterie et l'appui efficace et constant de l'ar-

tillerie a permis de maintenir les positions disputées. »

Le communiqué autrichien dit que l'activité agressive des Italiens sur le front de l'Isonzo a été hier plus faible. Deux tentatives, effectuées par des forces importantes, d'avancer contre la position de Podgora, ont été déjouées par le feu de l'artillerie. Sur le versant nord du Mont St.-Michel, une attaque italienne a été repoussée avec des pertes sanglantes.

Nouvelles de la Suisse

Le texte de l'ordre du jour du Conseil national

Voici le texte de l'ordre du jour auquel se sont ralliés toutes les voix du Conseil national, sauf celles des socialistes et du représentant jeune-radical de Genève:

« Le Conseil national, »
Après avoir constaté la nécessité de maintenir au Conseil fédéral les pleins pouvoirs qui lui sont attribués par l'arrêté fédéral du 3 août 1914;

» Ayant entendu le Conseil fédéral lui déclarer qu'il entend faire usage de ses pleins pouvoirs, comme jusqu'à ce jour, pour la sécurité et l'indépendance du pays, pour le maintien de sa neutralité et l'observation d'une stricte impartialité à l'égard de tous les belligérants, ainsi qu'il est dit au paragraphe premier de son ordonnance du 4 août 1914;

» Ayant ouï, du général commandant en chef de l'armée, que celui-ci a toujours été et reste sur tous ces points d'accord avec le Conseil fédéral;

» Attendu que ces déclarations obligent tous ceux qui ont mission de veiller sur l'indépendance et la neutralité du pays;

» Prenant acte de l'engagement pris par le Conseil fédéral de faire rapport à l'Assemblée fédérale à chaque session, s'il y a lieu, sur les mesures prises par lui, en vertu de ses pleins pouvoirs;

» Approuve le deuxième rapport du Conseil fédéral du 19 février 1916 sur les mesures prises par lui, en vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914. »

Le Conseil des Etats, à l'unanimité s'est rallié à la décision du Conseil national au sujet de l'ordre du jour ci-dessus.

Il a écarté un postulat de M. Lachenal (Genève) invitant le Conseil fédéral à élaborer un projet de loi tendant à la révision des articles 204 et 208 de la loi fédérale du 12 avril 1907, relative à l'organisation militaire en vue de fixer les compétences du Conseil fédéral et celles du commandement en chef de l'armée dans le sens de la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil.

L'union suisse et la politique étrangère

M. William Martin, dans une lettre de Paris du « Journal de Genève » expose l'opinion des Français sur les affaires de Suisse. Voici la conclusion de son remarquable article.

« Dans cette crise que traverse la Suisse, les Français distinguent parfaitement leur intérêt, et c'est le même que le nôtre, un accroissement de l'unité et de l'union nationales au dedans, une augmentation du prestige de la Suisse et de la confiance qu'elle inspire au dehors. Aucun Français ne désire voir la Confédération se désagréger; tous, au contraire, la souhaitent plus cohérente, grâce à l'influence croissante que la Suisse romande puiserait dans sa modération. Ceux qui vont à l'encontre de cette œuvre font du mal à leur pays sans s'attirer à l'étranger ni reconnaissance, ni respect. »

Certains ont pu s'imaginer que la France avait intérêt à cultiver en Suisse l'idéal français et à tirer fortement à elle la partie de la Suisse où la sympathie pour la France est très vive. Au contraire, ce qui importe avant tout à notre grande voisine, c'est de s'appuyer sur une Suisse forte, c'est d'être couverte à l'est par un rempart sans brèche et sans fissure. Ce qui importe à nos voisins, ce n'est pas de nous convertir à leur cause, c'est de nous voir jouer sans défaillance notre rôle de neutres loyaux, et surtout d'être assurés que nous formons un petit bloc bien solide.

Notre union nationale, — remercions M. Martin de nous le rappeler — est non seulement nécessaire à notre prospérité intérieure. Elle est le fondement de la seule politique étrangère qui puisse convenir à la Suisse.

Et la Suisse romande entendra, nous voulons l'espérer, le conseil de modération que lui donne M. Martin, puisque, « dans sa modération, elle puiserait une influence croissante. »

Faits divers

Pour les Serbes

Le dernier communiqué doit être complété comme suit: Mme I. Iselin ayant bien voulu accepter de faire partie du Comité séduisant se chargera de tout ce qui a trait aux dons en nature. Aux personnes empêchées de se rendre à l'Ouvroir, on remettra, sur demande, du travail à domicile. D'autre part et pour répondre au désir qui en a été exprimé de divers côtés, une collecte sera organisée à partir de mardi, le 21 courant; à la même occasion seront recueillis les dons en nature.

Bien que du neuf soit préféré, des vêtements et du linge usagés seront reçus avec reconnaissance. Communiqué.

Montana-Vermla

† M. l'abbé Fayard

On nous écrit: Jeudi dernier est décédé, à Montana-Vermla, M. l'abbé Fayard, aumônier de la station et du Sanatorium Stephani.

Originaire du Diocèse d'Autun, M. Fayard, malgré sa santé chancelante et délicate avait voulu s'occuper des intérêts spirituels des catholiques de la Station. Il prit notamment l'initiative de la construction d'une chapelle, et si la guerre n'était pas survenue, nul doute que l'œuvre serait maintenant achevée, ou tout au moins en bonne voie d'exécution.

L'ensevelissement de M. l'abbé Fayard aura lieu samedi à Sierre.

R. I. P.

On ne sent pas la douleur des autres

On nous écrit de la montagne: Le correspondant de Sierre qui exprime ses plaintes à l'égard de l'Etat-major au sujet de la mobilisation partielle de notre armée ne dit pas que le Conseil d'Etat a tenté une démarche dans ce sens auprès de l'Autorité fédérale et que cette démarche n'a pas abouti.

L'inconséquence lui paraîtra d'autant plus incompréhensible qu'elle subsiste malgré les sollicitations.

Pour nous, nous pensons qu'en cette matière il faut accepter les contretemps comme on le fait lorsqu'il s'agit des inclemences de la température: pluie, neige, etc. dans la pensée que le bon Dieu éprouve les siens, y compris les vigneron.

Cela dit, nous déclarons dores et déjà que nous ne tenons nullement à faire de votre honorable correspondant un partisan sincère des pleins pouvoirs. Il s'agit simplement de lui faire remarquer que les soldats composant les bataillons valaisans n'étant pas tous vignerons, leurs intérêts en ce qui concerne l'époque la plus favorable pour l'occupation des frontières, peuvent différer et qu'ils diffèrent réellement.

Il n'est pas besoin d'un referendum pour reconnaître que la plupart des soldats de la milice valaisanne ne tiennent pas du tout à ce que les cours soient renvoyés à juillet et août alors qu'ils ont l'occasion de les faire en mars et avril.

Tout le monde se rappelle que, en 1914, à la suite de sollicitations pressantes parties de milieux viticoles, un congé avait été accordé aux soldats valaisans de l'élite, pour les vendanges à la faveur d'un mouvement général tant que spontanément de confraternité patriotique parti de l'Oberland bernois.

Nous n'aurions, à cela, rien à redire si la même tentative avait été faite pour soulager le pauvre cultivateur de la campagne pendant la rentrée des récoltes, travail non moins pressant que les vendanges. Et pourtant, il nous semble que cette classe de la population n'est pas moins intéressante que celle des viticulteurs, outre qu'elle est de beaucoup la plus nombreuse.

C'eût été trop demander et l'Etat-major général en se montrant trop débonnaire se serait risqué à faire pleuvoir sur sa tête des requêtes de tous genres émanant de tous les coins du territoire helvétique. Cela lui aurait sans doute nécessité la création d'un autre bureau, à côté de celui des renseignements, qui lui aurait donné autant et plus de fil à retordre.

Les méfaits des avalanches

On nous donne les détails suivants sur les dégâts occasionnés par les avalanches de ces jours derniers dans le Haut-Valais et spécialement dans la région du Simplon:

La dernière chute de neige au Simplon, mêlée de pluie, a occasionné à Gondo, dans la nuit du 12 au 13 mars, d'énormes avalanches qui, pendant toute la nuit, n'ont cessé de tomber du haut des rochers jusqu'à la frontière, produisant un fracas épouvantable.

On se serait cru à proximité d'un champ de bataille occupé par de l'artillerie lourde. A la frontière, une maisonnette servant de poste à des soldats italiens a été complètement ensevelie. Elle avait été évacuée la veille par mesure de précaution.

Lundi matin, on annonçait de Simplon-Village qu'il y avait deux mètres et demi de neige. Le service postal sera interrompu sur toute la ligne (route) pour quelques jours.

A Gondo, on souhaite ardemment une accalmie pour faciliter le ravitaillement, tant du côté civil que militaire.

Sur la route, l'avalanche atteint une hauteur de six mètres. A la frontière, elle se trouve entre la borne italienne et le poteau indicateur suisse, délimitant ainsi exactement la frontière.

De la frontière à Simplon-Village, il faudra percer deux galeries dans la neige, une sur Gondo, au lieu dit la Chapelle, et l'autre en amont des forts.

La grande avalanche de la Spreiti est descendue mercredi à 10 heures du matin avec un fracas terrible. Elle a recouvert sur un long parcours la route du Grimsel. La circulation est interrompue pour les voitures et ne pourra être reprise que dans quelques jours.

Don national des femmes suisses

La collecte concernant le don national des femmes suisses faite en Valais est close.

Le comité cantonal a transmis dernièrement à la Présidente du Comité central, Mlle Trussel, à Berne, la jolie somme de fr. 6000, montant dont il a été accusé réception avec reconnaissance pour le généreux élan patriotique des femmes valaisannes.

Le comité cantonal se fait un devoir d'adresser ses meilleurs remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à cette œuvre nationale, notamment aux dévouées collaboratrices qui ont organisé la collecte dans les différents districts.

(Communiqué)

Curiosités scolaires

L'« Ecole primaire » du 15 mars relève les deux particularités suivantes:

Le hameau de Champex (Orsières) possède depuis 4-5 ans seulement une école qui a été fréquentée pendant le dernier cours scolaire par 18 élèves, dont 15 répondant au nom de Crettaz.

Voilà une famille bien représentée et qui n'est pas près de s'éteindre.

D'autre part, le hameau de Litroz peut se vanter d'avoir la plus minuscule école du Valais. En effet, elle n'a compté, en 1914-15 que 5 élèves seulement, tous garçons.

Chambre de commerce valaisanne

Cette importante question est à l'ordre du jour. Un échange de vues concernant l'institution d'une Chambre de commerce en Valais a déjà eu lieu à Sion, entre les représentants des diverses corporations industrielles, commerciales et agricoles. Une conférence publique a été également donnée à Sion par M. James Vallotton, secrétaire de la Chambre de commerce vaudoise.

Martigny n'est pas restée en arrière dans ce mouvement; une commission mixte, présidée par M. G. Spagnoli, président des Arts et Métiers et composée de représentants de la Société des Arts et Métiers, et des Sociétés de développement de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg, s'est déjà réunie à plusieurs reprises et a recueilli les précieux renseignements verbaux de M. Georg, président de la Chambre de commerce de Genève.

En outre, afin de vulgariser la chose, cette commission fera donner dimanche 19 mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, une conférence publique par M. Mégevand, secrétaire actuel de la Chambre de commerce de Genève. Les membres des trois sociétés, ainsi que tous les artisans, commerçants et agriculteurs de Martigny et environs, sont spécialement invités à assister à cette conférence qui sera certainement très intéressante.

Chronique agricole

SIERRE — Foire du 20 mars

Le bourg de Sierre se trouve gratifié, cette année, d'une nouvelle foire qui se tiendra dès maintenant le 3ème lundi de mars, donc pour la première fois, cette année, le 20 et, qui a été concédée par le Conseil d'Etat le printemps dernier.

La nouvelle foire se trouve mentionnée du reste soit dans l'« Almanach du Valais », soit dans l'« Agenda » de 1916.

Le sulfate et le soufre arrivent

Le sulfate et le soufre nécessaires au vignoble arrivent, mais ce n'est pas sans difficulté et le prix en est très élevé.

Nous croyons utile de reproduire ici les directions données par la Station viticole de Lausanne pour l'application des sulfatages en 1916:

« Pratiquer une défense effective du vignoble, tout en économisant de la façon la plus stricte le sulfate de cuivre, telle doit être la ligne de conduite à adopter pour les sulfatages de 1916. Les difficultés rencontrées pour se procurer actuellement du sulfate de cuivre sont très grandes et le prix de ce produit reste élevé.

» Nous rappelons nos nombreuses expériences établissant les résultats très suffisants obtenus dans les années à circonstances climatiques normales, par les bouillies cupriques à 2% de sulfate de cuivre. Si les pluies ne sont pas trop abondantes en 1916, il ne faudra donc en aucun cas dépasser cette dose de sulfate.

» Cette année, l'emploi des jets-double, qui provoque une dépense très abondante et dispendieuse des bouillies cupriques, doit être absolument proscrire.

» Il faut se rappeler également que la bouillie cuprique, répandue en légère buée avec le pulvérisateur sous bonne pression et pourvu d'un jet fin, assure une protection bien plus efficace que si elle est appliquée avec un jet trop ouvert, laissant s'échapper de grosses gouttes dont bon nombre tombent inutilement à terre. Par une fine buée, on recouvre entièrement les organes de la vigne, sans devoir dépasser les quantités moyennes de liquide à répandre à l'unité de surface (30 litres par fossorier au premier sulfatage et 50 litres aux sulfatages suivants.)

» Nous engageons donc les vigneron à vérifier avec soin les jets des lances des pulvérisateurs et à remplacer la pièce terminale chez tous ceux dont l'orifice de sortie serait trop gros: les quelques centimes dépensés pour ce remplacement seront vite remboursés.

» On peut augmenter, d'autre part, l'adhérence des bouillies cupriques renfermant des doses modérées de sulfate de cuivre, en ajoutant 50 grammes de sucre ou de mélasse par hectolitre de bouillie. La « mouillabilité » de ces bouillies peut aussi être favorisée en leur ajoutant de la caséine ou de l'adhésol.

Prix du lait et du fromage

(Communiqué de l'Office de renseignements en matière de prix de l'Union suisse des paysans.)

Maintenant que les bases pour la fixation des nouveaux prix des laits et des fromages sont assurées dans leurs grandes lignes, il est nécessaire d'expliquer aux paysans et à tous ceux qui s'y intéressent, comment ces arrangements ont vu le jour, quel est leur fonctionnement et leur rôle. C'est le but de ces lignes.

1. L'origine des prescriptions. Lors des tractations engagées pour la fixation des prix des fromages d'hiver, les producteurs agricoles organisés réclamaient une majoration des prix de 12 à 18 fr. par 100 kg. de fromage. Ils motivaient cette demande en di-

sant que, abstraction faite du maïs et de l'orge qui eux aussi ne sont importés qu'en quantités absolument insuffisantes, 10,000 wagons environ de fourrages concentrés (tourteaux, farines fourragères, son, etc.) qui sont nécessaires à l'alimentation de notre bétail, n'avaient pu être introduits dans le pays. Ils ajoutaient encore que le quart à peine des engrais artificiels nécessaires à nos cultures avait pu être obtenu de l'étranger. Ils mentionnaient en outre l'interdiction de faire entrer les céréales panifiables dans l'affouragement des bestiaux, l'absence de production indigène de farines fourragères ensuite des prescriptions concernant la mouture des blés, le réquisitionnement de la paille des exploitations agricoles par la troupe, les gros achats de foin par l'administration militaire et la pénurie croissante de cet article, et enfin le renchérissement du loyer de l'argent. Là, où la culture herbagère pure prédomine, où donc les exploitations agricoles n'ont ni pommes de terre ni céréales à vendre, on se ressent aujourd'hui plus particulièrement du surcroît des frais par le fait que tous les objets et denrées nécessaires à la culture sont plus chers, de la pénurie de fourrages concentrés et aussi du recul de la production du lait. Les prix des fromages et du lait sont, par contre, encore moins élevés qu'en temps de paix. Avec cela la situation du marché mondial qui en temps ordinaire est le régulateur du prix de notre lait, autoriserait des prix de 5 à 6 centimes plus élevés par kilo que ceux actuellement payés. Pour toutes ces considérations, les exigences des Fédérations laitières ont paru plutôt modérées.

A cela le Département fédéral de l'Economie publique et les représentants des consommateurs faisaient observer que cette majoration du prix des fromages aurait pour effet de faire renchérir, déjà pendant l'été, le prix du lait de consommation de 2 centimes et qu'en automne une nouvelle hausse était à craindre. En fin de compte, le Département maintient en principe les prix fixés pour les fromages de l'été dernier, mais se déclare disposé à donner son adhésion à un versement supplémentaire sur les prix en échange d'engagements déterminés, si les Fédérations de producteurs prenaient sur elles la garantie de l'approvisionnement en lait des villes se ferait de façon irréprochable et que le prix du lait n'augmenterait pas de plus de 1 centime. Pour cela, il fallait dans tous les cas que le prix soit fixé également pour les fromages de l'été 1916 et par conséquent aussi pour le lait de l'hiver prochain. C'est sur cette base qu'un terrain d'entente fut enfin trouvé.

2. Les bases de l'arrangement. — L'Union centrale des producteurs suisses de lait et ses sections garantissent un approvisionnement suffisant des consommateurs en lait à un prix déterminé, sous la réserve, il est vrai que les acheteurs de lait de consommation fassent l'acquisition des laits nécessaires à temps et aux termes en usage au printemps et en automne, et que l'été prochain ne nous réserve pas une récolte extraordinairement mauvaise. Dans le but d'empêcher que le prix de détail du lait n'augmente de plus de 1 centime et, abstraction faite des régions alpêtres, ne dépasse nulle part le prix de 27 centimes le litre, le Département fédéral de l'Economie publique accordera à quelques centres de consommation ayant des frais de distribution particulièrement élevés un subside de 0,5 centimes par litre, qui sera prélevé sur ses recettes du commerce du fromage et de la finance d'exportation prélevée sur les produits laitiers. En outre, les fédérations laitières reçoivent sur le fromage livré par leurs membres une rétribution de 2 fr. par 100 kg. qui doit servir avant tout à couvrir leurs frais causés par l'approvisionnement en lait.

3. Les engagements des Sociétés locales de fromagerie. — Toute société de fromagerie qui veut faire valoir ses droits à une partie du versement supplémentaire (9 fr. par 100 kg.) doit à titre de réciprocité prendre des engagements dans le but d'assurer l'approvisionnement en lait. Cette réciprocité consiste d'abord dans le fait que la Société doit se faire recevoir d'une fédération qui s'est engagée vis-à-vis du Département fédéral de l'Economie publique à livrer du lait pour la consommation. Ensuite la Société doit déclarer qu'en cas de besoin et dans le but d'assurer l'approvisionnement en lait de consommation, elle met son lait à la disposition de la Fédération dont elle est membre, aux termes en usage et à un prix déterminé. Ainsi, les Fédérations laitières reçoivent le droit de disposer de grandes quantités de lait et sont mises en mesure de suffire à toutes les exigences. Il va de soi qu'elles ne devront faire appel qu'à une quantité relativement faible de lait de fromagerie pour la consommation. L'organisation tout entière présente le grand avantage que le but poursuivi peut être atteint par voie de libre accommodement et sans réquisition.

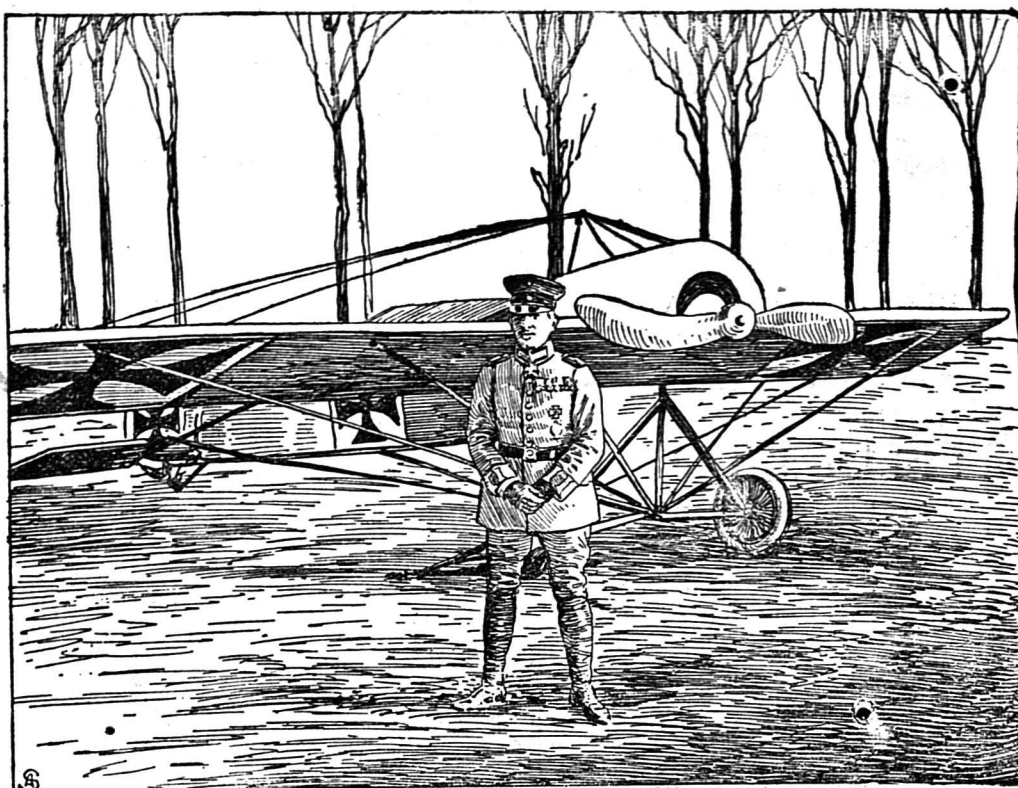
4. La situation des laitiers-fabricants. — Les fabricants de fromages reçoivent un versement supplémentaire de 2 fr. par 100 kg. de fromage 3/4 et 1/2 gras livré à l'Union suisse des maisons d'exportation de fromage. Pour le calcul du prix du lait à l'échelle du prix des fromages, le versement supplémentaire, ainsi donc aussi la part qui revient à la société, n'est pas portée en compte. Pour les laitiers-fromagers qui ont acheté le lait sur la base du douzième du prix des fromages, les deux francs ont pour eux la même valeur que s'ils avaient reçu 24 fr. de plus pour les fromages. En effet s'ils avaient obtenu 24 fr. de plus pour les fromages ils auraient dû payer 2 centimes de plus par kg. de lait et il leur serait resté à peine un gain de 2 fr. Aussi du fait des arrangements pris, les fromagers se trouvent-ils, en général, avoir gagné. Là, où le fromager a acheté à prix fixe et a payé plus de 18,5 centimes sans le pe-

tit-lait et de 19,5 centimes avec le petit-lait, il reçoit un supplément de 9 fr. et la société de 2 fr.

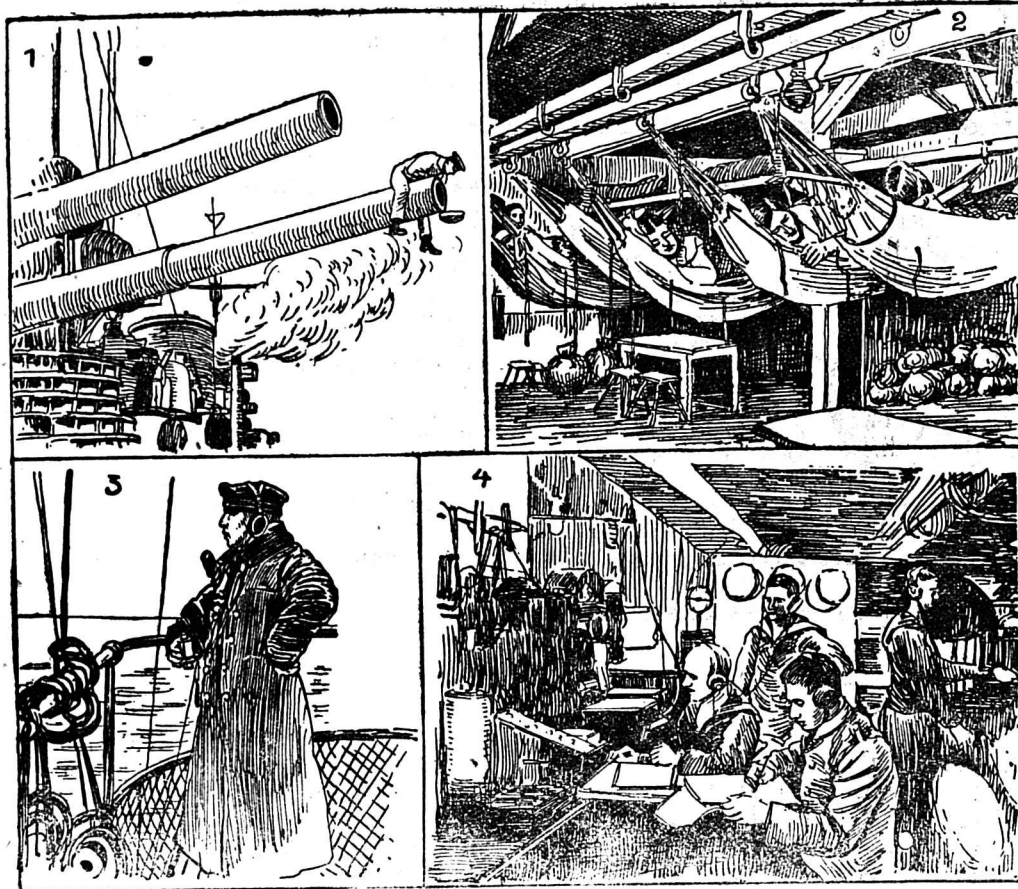
5. Le commerce. — Le grand avantage que présente l'arrangement pour le commerce du lait et les sociétés de consommation, ressort des engagements pris par les fédérations laitières. Dans le commerce des fromages tout est réglé pour les maisons d'exportation. Pour le petit commerce dans l'intérieur du pays des arrangements spéciaux sont prévus afin que malgré des prix d'achat plus élevés, les mêmes prix de détail puissent être maintenus.

6. Les consommateurs. — L'arrangement a pour conséquence, il est vrai, une majoration du prix du lait de 1 centime par litre pour les consommateurs. En revanche, si le pays n'est pas éprouvé par une récolte extraordinairement mauvaise, ils sont garantis contre de nouvelles hausses pendant la durée d'une année et ils ont l'assurance de recevoir du lait en quantité suffisante. En même temps, on empêche le fromage de renchérir dans le commerce de détail. Du fait de ces mesures la Suisse aura certainement de toute l'Europe les prix du lait et du fromage les plus bas et nos populations n'auront pas jusqu'au printemps 1917 des prix du lait plus élevés qu'ils l'ont été pendant plusieurs années en temps de paix.

Il y a lieu d'espérer que tous les intéressés voudront coopérer au succès de cette importante organisation. C'est une œuvre nouvelle de nos mesures économiques dictées par la guerre qui servira le pays tout entier et qui est édictée sur la base d'un juste équilibre conciliation qui anime tous les groupes. On peut dire ainsi que c'est une œuvre patriotique par excellence à recommander à la bienveillance de tout le pays.



Le lieutenant aviateur Immelmann dont il est souvent question dans les bulletins du grand état-major allemand.



A bord d'un cuirassé
1.) Nettoyage des grosses pièces; 2.) Le dortoir; 3.) Poste téléphonique; 4.) Station de télégraphie sans fil.

LA GUERRE

Conférence des Etats-Majors alliés

Le correspondant particulier du «Secolo» dit que le secret le plus strict est observé sur les travaux de la conférence des représentants des Etats-majors alliés.

Par contre, on connaît le but de leurs réunions, M. Briand ayant déclaré, lors de sa visite à Rome, que les chefs des armées alliées discuteraient, à Paris, par l'intermédiaire de leurs représentants, le groupement de leurs forces et la meilleure manière de les employer, en vue de l'établissement d'un rapport devant être présenté à une conférence diplomatique qui aurait lieu aussitôt après le conseil de guerre.

M. Briand aurait dit que cette conférence se réunirait vers le milieu de cette semaine. Cependant les journaux apprennent que le dernier conseil des ministres n'a pas encore fixé la date du départ de M. Sonnino, ce qui

chimistes d'outre-Rhin épurent avec talent les eaux d'égout pour en tirer la graisse devenue rare et que les œufs du pharmacien Gunther n'ont jamais connu de poules, ce qui leur permet de se vendre moins cher que les œufs naturels. Nous trouvons aussi le cuir artificiel Lucerot qu'il ne faut pas confondre, dit le prospectus, avec des produits caoutchoutés.

La bière est remplacée par une boisson mystérieuse qui s'appelle « kulmet » et qui a le goût et la couleur de la chère boisson nationale, mais qui n'a ni alcool ni malt, ni probablement rien des produits qui entrent ordinairement dans sa fabrication. On fait des saucisses de chien et du faux fromage, du thé de poudre de noix et de la crème artificielle. On fait de la fausse confiture, du faux miel, du faux café et tant d'autres denrées sont imitées par les « herr chimistes » qu'on peut se demander ce qu'il reste de naturel à présent. On mange tout cela et on vit tout de même. C'est entendu! mais les digestions doivent être mélancoliques!

ferait supposer que la conférence diplomatique a été retardée.

Les journaux ajoutent qu'il importe d'écartier les obstacles à cette réunion et que les représentants des Etats alliés doivent absolument conférer entre eux, étant donné les événements auxquels chacun s'attend et qui doivent mettre fin à la guerre.

Ministre russe en Conseil de guerre

La commission suprême créée par l'empereur pour enquêter sur les causes qui avaient provoqué le manque de munitions a décidé, en se basant sur les indications qui lui sont parvenues sur les actes illicites de l'ancien ministre de la guerre Soukhomlinoff, de soumettre les résultats de son enquête au Département judiciaire du Conseil d'empire, afin de traduire Soukhomlinoff devant les tribunaux. L'empereur a approuvé la décision de la commission.

Nouveaux canons français

Selon le sénateur Hubert, le commandement français va disposer prochainement de nouveaux canons, longs de 16 mètres, pesant 160 tonnes et d'une portée de 30 kilomètres. Chacun d'eux coûte un million et peut tirer 200 coups, avec une précision mathématique.

Le commandement russe

Le Bulletin officiel du ministère de la guerre publie des communications desquelles il appert que le général Ewerth, qui commandait le groupe des armées russes du centre, sur le front Riga-Czernovitch est actuellement investi du commandement suprême de toutes les armées de ce front.

Le chef de l'état-major est le général Michnevitch.

La démission de l'amiral Tirpitz

Le Reichstag allemand a repris ses séances mercredi. Le président Dr. Kaempf a fait un discours très modéré.

L'intérêt n'était pas à la séance du Reichstag, mais à l'annonce de la retraite définitive de l'amiral de Tirpitz, ministre de la marine, et son remplacement par l'amiral von Capelle.

Le motif officiel du départ de M. de Tirpitz est, comme pour le général Gallieni, la maladie. L'amiral a plus de 70 ans et l'on a annoncé à plusieurs reprises que son état de santé était précaire. Mais l'opinion publique voit autre chose dans cette retraite.

On dit qu'ici encore la maladie ne serait qu'un prétexte. La réalité serait que l'amiral de Tirpitz est partisan de la guerre à outrance des submersibles contre la marine marchande de l'Entente, tandis que les dirigeants de la politique étrangère ne voudraient pas pousser trop loin cette guerre pour ne pas provoquer de nouvelles protestations de la part des Etats-Unis.

Toutefois, un communiqué officiel de Berlin déclare que la guerre sous-marine aggravée, telle qu'elle a été indiquée dans le mémorandum allemand, sera entièrement appliquée, et en couvrant de fleurs l'amiral de Tirpitz, un communiqué Wolff dit que l'amiral von Capelle, qui est depuis de longues années son bras droit poursuivra son système, qu'il n'y aura rien de changé dans la conduite de la guerre navale.

L'amiral de Tirpitz a été pendant 25 ans l'exécuteur de la volonté de Guillaume II tendant à la constitution d'une puissante marine de guerre allemande. On peut dire qu'il l'a organisée de toutes pièces, et c'est lui qui a créé ces dernières années la flotille de sous-marins qui gêne d'une manière sensible le commerce anglais. Il jouissait pour cela d'un grand crédit sur l'empereur, et si vraiment il se retire à la suite d'un conflit d'opinions, il faut que l'influence du chancelier de Bethmann-Hollweg sur le souverain soit plus forte qu'on ne se l'imaginait.

Le prince héritier de Serbie

Le prince-héritier de Serbie est arrivé à Rome jeudi, à 9 h. 40 du matin. Il fut reçu à la gare par le duc de Gênes, MM. Salandra et Sonnino, et les autres ministres italiens, ainsi que par M. Pachitch, président du Conseil de Serbie, les bureaux de la Chambre et du Sénat, et les autres autorités. Après les

salutations d'usage, le prince Alexandre et le duc de Gênes se sont rendus en voiture découverte au Quirinal. Sur tout le parcours, les maisons étaient pavées et le prince a été chaleureusement acclamé par la foule rangée derrière les cordons de troupes. Dès son arrivée au Quirinal, le prince a été reçu par la reine Hélène et a ensuite reçu M. Pachitch.

La dernière colonie allemande

La dernière colonie allemande, l'Est africain, est le théâtre d'une lutte ardente. L'armée anglaise est entrée à Moshi, au pied du Kilima-Njaro. Le pays étant immense, pourra abriter encore longtemps les troupes germano-indigènes en retraite; mais le général Smuts en viendra à bout; ce n'est qu'une question de temps.

Voici à ce sujet quelques détails parus dans la « Daily Chronicle »: La dernière colonie conservée par les Allemands, l'Afrique orientale allemande, dont la superficie est presque le double de celle de l'empire d'Allemagne, est maintenant encerclée par leurs ennemis, comme suit: Au nord: une armée britannique dans l'Ouganda; sur le Victoria-Nyanza, la marine britannique du lac; dans l'Afrique orientale anglaise, les troupes du général Smuts, comprenant des contingents de l'Afrique australe et de l'Inde avec les forces indigènes.

A l'est, le Mozambique avec l'armée coloniale portugaise; le lac Nyassa, avec sa marine britannique, le Nyassaland et le Rhodesia, avec l'armée de l'Afrique australe.

A l'ouest: le lac Tanganyika, avec sa marine britannique, le Congo belge, avec l'armée africaine de Belgique. L'encerclement est aussi complet autour du dernier territoire ennemi en Afrique qu'il l'est en Europe et en Asie mineure.

DERNIERE HEURE

Le prix du foin

BERNE, 17. — Le Conseil fédéral s'est occupé de la question du prix du foin; il ne croit pas possible de pouvoir fixer un prix maximum pour toute la Suisse à cause des différences locales. Une circulaire invite les autorités cantonales à surveiller le commerce du foin, à éviter la spéculation et à obliger ceux qui détiennent des stocks à les mettre dans le commerce. Si le besoin s'en fait sentir, on prendra des mesures pour régulariser les stocks faits par les accapareurs.

Les attaques du Mort-Homme

PARIS, 17. — Les Allemands, après une nuit calme sur l'ensemble du front devant Verdun, ont repris l'offensive à l'ouest de la Meuse, dans la journée de jeudi.

Après avoir bombardé tout le front Béthincourt-Cumières, leurs colonnes se sont efforcées par une poussée extrêmement violente, de pénétrer dans nos ouvrages établis sur les pentes du Mort-Homme, dont la possession leur aurait facilité notamment la progression sur la rive droite dans la région de Vacherauville.

Les vagues d'assaut successives, fortes au moins d'une division, n'ont réussi à prendre pied sur aucun point de la côte 295, qui constitue réellement la position du Mort-Homme. Elles ont dû se replier sur le bois des Corbeaux, où les feux concentrés de nos mitrailleuses ont fait éprouver des pertes considérables à leurs masses compactes.

Une fois de plus, la résistance des forces françaises est parvenue à briser le formidable assaut.

A l'est de la Meuse, aucune attaque d'infanterie n'a été enregistrée, mais seulement un bombardement de notre front Douaumont-Vaux. Dans ce secteur comme en Wœvre, au pied des côtes de Meuse, notre artillerie a pris de son côté sous son feu des troupes en mouvement ou qui tentaient d'organiser le terrain.

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis»(21)

LE MORT VOLANT

— Du reste, déclara-t-il sur un ton presque menaçant, tout cela n'a rien à voir dans la question. Moi, je suis certain que si ces dix mille francs ne parviennent pas à temps à Mlle Fédora, elle est perdue.

— Et c'est toi, dit Plançon, qui es chargé de les lui porter?

— Comme vous voyez.

— Eh bien, mon gaillard, nous irons avec toi.

Cette fois, Nénesse n'essaya plus de crâner, il était évident pour lui que tout était perdu, rien qu'à voir les figures énergiques des quatre hommes réunis là et dont un seul l'eût assommé du coup. Pouvait-il s'attendre à tomber si mal!

— La guigne noire, murmura-t-il à part soi. Et comme personne ne semblait l'observer, il en prit son parti et se rua sur la porte.

Mais déjà la poigne formidable de Flax s'abattait sur son épaule et le terrassait.

— Inutile, Flax, fit Plançon en souriant, j'avais fermé la porte au défilé américain, de sorte que notre bandit était pris comme dans une souricière.

Et se tournant vers Nénesse:

— Maintenant, mon gaillard, il faut parler, il faut nous dire où est celle que vous avez fait tomber dans un lâche guet-apens.

Nénesse eut une velléité de bravade, pour tâter le terrain:

— Je ne dirai rien tant que je n'aurai pas les dix mille balles.

— Nous allons bien voir, dit Pierre Zemniakow dont les prunelles dardaient soudain un feu sombre.

Et s'avançant vers le misérable:

— Nous te donnerons une minute, montre en main, pour parler.

Il y eut un silence de quelques secondes, puis Nénesse, comprenant sans doute qu'il fallait capituler, dit:

— Et qu'est-ce que vous ferez quand j'aurai parlé.

— Tu mourras, comme est mort ton complice.

La tenture rouge venait de s'écarter, et Fédora se tenait debout, dans la pénombre, fixant sur le visage livide du bandit étendu à terre un regard calme et froid. Ses traits toutefois étaient d'une pâleur mortelle, et le docteur Mortier qui s'était élançé vers elle dut lui offrir le secours de son bras pour l'empêcher de défaillir.

— Vous nous le livrez cette fois, dit Pierre Zemniakow.

— Allez, répondit-elle, j'ai fait justice de l'autre qui était peut-être moins coupable que lui.

— Vous voulez dire plus lâche, rugit Nénesse tout en se débattant aux mains des deux frères qui l'entraînaient hors de la pièce pour procéder à son exécution.

Pierre, qui passait le seuil le dernier, dit simplement:

— Il faut tuer tous ceux qui tuent: le salut des générations futures est à ce prix.

Puis la porte se referma sur lui et on n'entendit plus rien.

Aucun des trois hommes réunis dans la pièce n'avait tenté un geste ni une parole en faveur du misérable. Le docteur Mortier était occupé à prodiguer ses soins à Fédora qui, à bout de nerfs, venait de perdre connaissance. Plançon et Flax estimaient que n'appartenant plus à la police régulière cela ne les regardait pas. Et sans doute tous trois sentaient-ils qu'il fallait laisser passer une fois de plus cette justice d'exception plus juste et plus expéditive que la justice dilatoire instituée par le législateur et qui fonctionne dans les prétoires entourée d'un appareil désuet, ligotée dans des formules caduques, impuissante en tout cas à purifier l'aube sanglante du siècle nouveau.

Quelques jours après, le docteur Justin Mortier était invité à accompagner Fédora sous le ciel d'Italie, aux bords du lac de Côme où elle comptait rétablir sa santé compromise par tant d'émotions tragiques, sinon guérir les plaies profondes de son cœur d'orpheline à jamais endeuillé.

C'est tout ce qu'on sut d'eux par la suite, et c'est suffisant, à notre avis, comme épilogue de ce récit où nous n'avions pas à soulever la question d'amour parce qu'elle n'aurait pas dans notre programme.

Avant de partir cependant Fédora remit à Flax, en échange de l'anneau familial qu'il avait retrouvé à Fourcigny, un chèque de cent mille francs qui permettraient à son fils et à sa fille d'embrasser une carrière de leur choix.

Lui-même n'avait plus besoin de rien, car il venait d'être réintégré dans ses fonctions en

vertu d'une décision de M. Péline, préfet de police, pour avoir trouvé dans une mesure de la zone militaire les cadavres des deux forçats évadés de la Guyanne et refusé la prime considérable promise par l'administration à celui qui les capturerait morts ou vivants.

Nous pouvons ajouter même que Flax devait passer sous-chef de la Sûreté quelques mois plus tard et remplacer à la fin de la même année le triste Melart dont la révocation pour incapacité notoire soulageait enfin l'opinion publique.

Quant à Plançon, toujours épris d'aventures il eut part aussi aux libéralités de Fédora, et en profita pour aller s'installer somptueusement à Londres où la vie plus énorme, plus grouillante, plus tragique, promettait de beaux jours encore à ses talents professionnels.

Les frères Zemniakow eurent moins de chance.

Alexandre, le cadet, se tua en aéroplane, et l'aîné, rendu suspect par ses allures anarchistes, dut finalement passer la frontière.

Peu après son départ, parut en librairie, à Paris, une brochure intitulée: « Une œuvre de salut public », où cet étrange illuminé défendait pied à pied la thèse de la régénération sociale par la mise à mort immédiate de tout individu ayant tué, ou tenté de tuer, hors le cas de légitime défense.

F I N

Lire en 4me pace le nouveau feuilleton que nous commençons aujourd'hui « La baguette persane » écrit avec beaucoup d'esprit et d'un intérêt soutenu.

Pourquoi

achetez-vous des cigarettes chères, tandis que je puis vous fournir des cigarettes vraiment bonnes à la moitié de leur valeur réelle.

Choix N° 1: 90 ct. le cent
 " " 2: 1.50 " "
 " " 3: 2.50 " "
 (Valeur réelle 1.50; 2.50; 5.—)

J. Goldschmidt, Zurich
 Schweizergasse 21

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharm. Bâle
 Marque déposée en tous pays
Prix Fr. 1.25 en Suisse

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupure, éruptions de la peau, jambes variqueuses dartses, excéma, etc.

Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt général
Bâle, Pharm. St-Jacques
 SION: Pharmacie Faust, Martigny, Pharmacie Lovey, Pierre Pharmacie de Chastouay.

SAGE-FEMME DIPLOMÉE

Mme Margot, Genève
 23, Rue du Rhône, 23

Prend pensionnaires à toute époque
Consultations.
 Man spricht Deutsch. Tél. 6065

Coffres-forts
 incombustibles depuis Fr. 75.— à murer dep. Fr. 60.—
F. TAUXE
 Malley-Lausanne.

Lavage facile au Persil la lessive automatique

Sans frotter et sans brosser, après une seule ébullition de 1/4 à 1/2 heure et un rinçage soigneux, le linge est propre. Aucun autre ingrédient tel que savon, poudre de savon etc., n'est nécessaire, car ils nuisent à l'action automatique du Persil et en renchérissent inutilement l'emploi.

HENKEL & Cie, S.A., Bâle.

En vente partout, jamais ouvert, seulement en paquets originaux. Aussi fabricants de la renommée soude à blanchir „BENCO“.

La Boucherie FRED. SIEBER

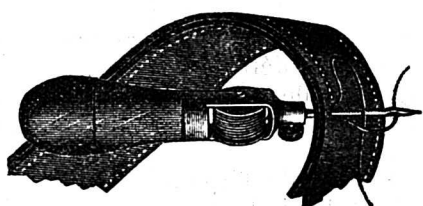
Rue de Chantepoulet, 12, Genève

Expédie à partir de 2 kg. 500

Bouilli le kg. de fr. 1.70 à 2.00
 Bœuf à rôtir le kg. „ „ 2.20 à 2.60

Les expéditions sont faites par retour du courrier.
 Prière d'indiquer le prix de la marchandise désirée.

Chacun son sellier à la maison



Nouvel appareil à coudre automatique perfectionné

Heb. SCHWEIZER, Grenzacherstr. 1, BALE

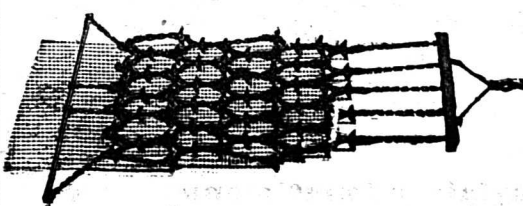
Chacun peut faire toutes réparations aux équipages, selle, tentes, couvertures, chaussures, etc. L'appareil travaille même comme une machine à coudre. Prix complet avec 4 aiguilles diverses grandeurs avec fil à coudre

Fr. 2.—

FRITZ MARTI SOC. ANON. BERNE

Dépôt à YVERDON

Par les temps actuels chaque cultivateur doit viser à augmenter les récoltes de foin. Cela peut s'obtenir par un traitement approprié des prairies, au moyen de notre nouvelle, excellente



Herse articulée à an-cres pour prairies. Brevet suisse 54,78 ou bien notre

Herse système Laacke

Prière de DEMANDER nos PROSPECTUS

Nous recommandons en outre pour préparer la terre: ROULEAUX pour champs et prairies — CHARRUES-BRABANT

Herses à bèches rotatives, Cultivateurs, Charrues piocheuses et butteuses - SEMOIRS - Distributeurs à engrais

On est prié d'envoyer à temps les machines à réparer.



PAUL PIGUET-CAPT, fabricant BRASSUS (Vallée de Joux)

Montres Ire, extra, pr dames ancre de précision, or 18 karats dep. Fr. 135.—
 Montres Ire extra pr Messieurs ancre de précision or 14 karats dep. Fr. 165.—
 Montres Ire extra pour Messieurs ancre de précision, or 18 karats dep. Fr. 200.—
 CHRONOMETRES, Bulletin officiel de Ire classe or 18 karats dep. Fr. 300.—
 Montres à sonnerie. Chronographes, Bracelets, Plats. Nouveautés. Bulletins de garantie et de marche avec chaque montre. Montres ancre nickel dep. Frs. 15.— à 28.—
 Dito acier, Frs. 20.— à 30.—, Argent Frs. 25.— à 30.—, Or, dep. Frs. 100.— Réparations par ouvriers expérimentés

Vevey, Médaille d'Or (collective) — Fournisseurs Tirs cantonaux — Références 1er ordre. — Facilités de paiement — Envoi à choix

Magasin de Meubles „A la Grenette“

C. Luginbühl Tapissier

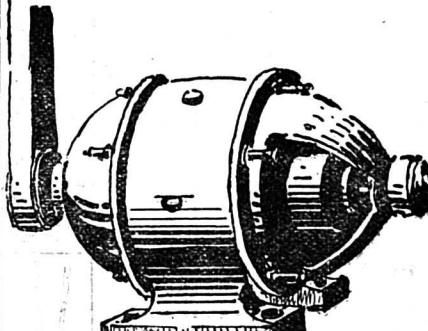
Bureau, Commode, Chiffonnière
 Lits en fer et en bois en crin végétal et animal
 Canapé, Fauteuil et chaise longue
 Poussettes
 Réparations en tous genres
 Se recommande

SOCIÉTÉ LE PHARE

VIRDIS, BLUM & BARBEZAT

LAUSANNE

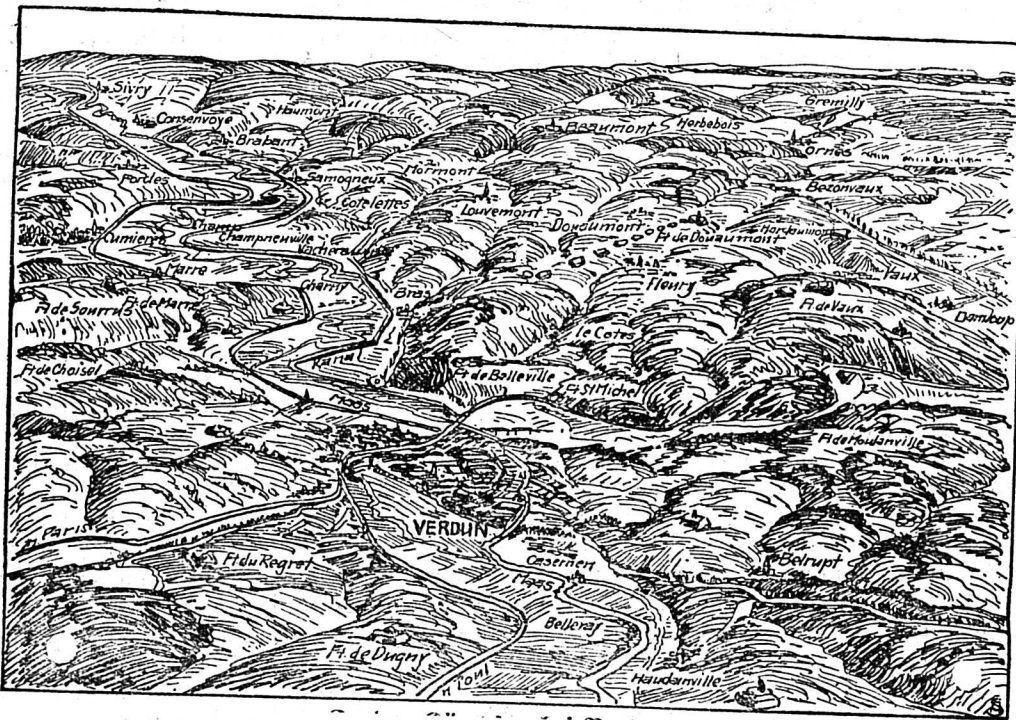
Installez la lumière électrique



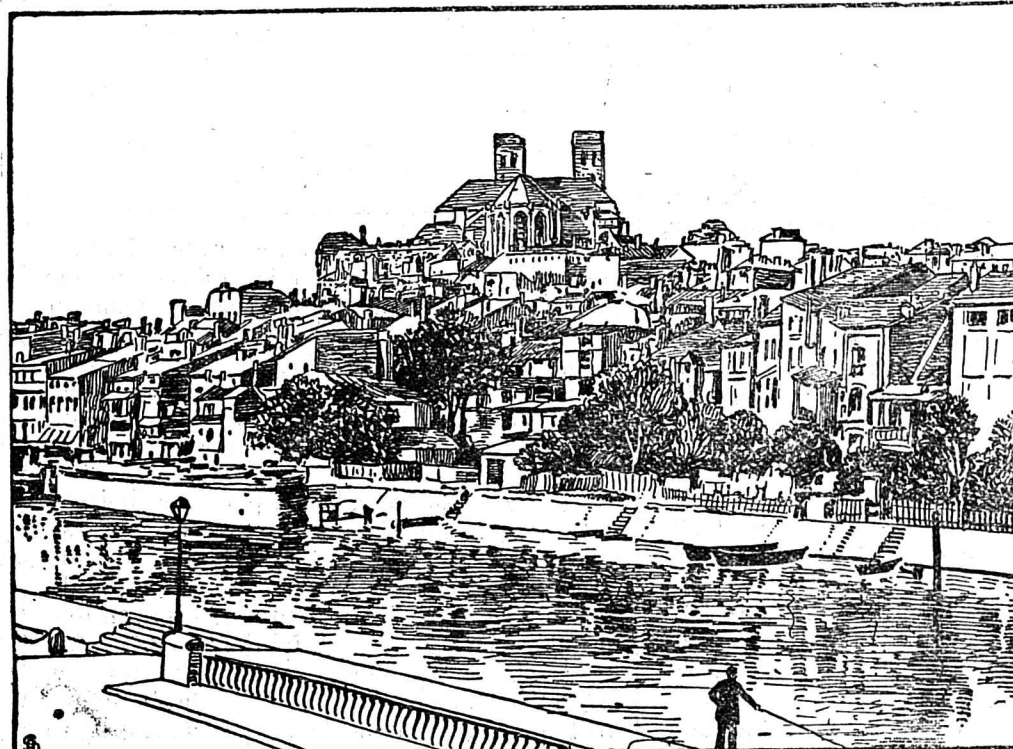
à peu de frais, à l'aide de votre force hydraulique, en accouplant un dynamo

Devis sur demande sans aucun frais

Nombreuses références à disposition



La région de Verdun (vue à vol d'oiseau)



VERDUN

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis» (1)

LA BAGUE PERSANE

M. Ernest Saunders Barley, âgé de 42 ans, gentleman vivant de ses rentes, habitant avec sa femme aux Chesnuts, Shalton, Surrey. C'était une maison moderne avec deux hectares de jardin, en dehors de la ville, à un kilomètre environ.

A dix heures du matin, M. Barley se trouvait d'ordinaire dans son atelier au premier étage. C'était un homme adonné à une multitude d'occupations, généralement futiles. Il ne connaissait pas grand chose en botanique, mais il s'était mis récemment à aplatir des fleurs à la presse et à les coller sur des feuilles de papier à cartouches. Il en parlait comme de son «hortus siccus», lui avait consacré une table dans l'atelier et lui donnait beaucoup d'importance. Une autre table était réservée à des découpages sur bois, que M. Barley appelait herbier de la sculpture. Un torchon à poussière était étendu au-dessous, pour préserver un tapis, fleuri avec excès. Une troisième table supportait sa machine à écrire et son memorandum. Toutes les lettres un peu longues ou cérémonieuses, étaient

écrites par lui de cette façon. Une énorme armoire dans un coin de pièce, lui servait de chambre noire pour la photographie. Un cadeau de M. Barley avait beaucoup de chance de prendre la forme d'une de ses propres photographies représentant un fragment de son jardin, mis sur carte par lui-même et encadré dans une découpe sur bois, de sa fabrication. Il s'intéressait aussi, plus que la plupart des hommes, à l'économie domestique, il dactylographiait ses initiales sur les torchons pour les verres et les essuie-pous-sière, avec une grande netteté.

Un matin d'août, il se tenait dans cette pièce, regardant par la fenêtre le jardin qui s'étendait devant lui. M. Barley était un homme maigre, de taille moyenne, à la poitrine étroite, avec des cheveux blonds clairsemés, un œil méfiant, un menton long et pointu rasé de près, une bouche mince et hargneuse et des oreilles quelque peu proéminentes.

Son léger costume de flanelle semblait on ne peut moins fait pour sa personne.

Il pouvait voir, assis sur un banc, dans ce jardin, son jeune hôte James Hadern, fumant des cigarettes et lisant les journaux du matin, comme s'il n'y avait rien au monde de mieux à faire.

Barley retourna dans sa chambre, enleva son veston; il se préparait à une matinée laborieuse, lorsqu'un souvenir lui traversa l'esprit. Au même moment, il reconnut un pas dans le corridor. Il ouvrit la porte et dit de cette voix spécialement basse et vibrante qu'il réservait à l'usage des domestiques:

— Jane!

Jane ne l'entendit pas.

Il n'éleva pas le ton, mais augmenta sa teneur et son volume.

— Ja-a-ane!

La personne ainsi interpellée se retourna. C'était une grande fille de bonne mine, donnant l'impression d'une dignité inattaquable.

— Monsieur! répondit-elle.

Son air de courtoise déférence valait à lui seul plus que ses gages.

— Chaque matin, Jane, une certaine quantité de... hum... fragments de petits morceaux de bois sont enlevés du torchon à poussière sous la table où j'exécute mes sculptures. Je voudrais savoir ce qu'ils deviennent. Qu'en fait-on?

— Je ne peux pas vous le dire, monsieur, c'est Ellen qui fait cette pièce. Dois-je m'informer?

Sa figure rayonnait à la pensée de satisfaire le moindre des souhaits de son maître.

— Oui, je vous en prie, dit M. Barley s'enveloppant dans un tablier blanc préparatoire au travail.

Comme Jane descendait l'escalier, son masque de déférence courtoise s'atténuait sensiblement pour laisser paraître sa véritable physionomie.

Les domestiques ne se donnent pas toujours entre eux leur nom officiel et Jane gratifiait Ellen, la cuisinière, de celui de Maudie.

— Maudie, ma chère, cet imbécile de vieil hurluberlu veut savoir ce que deviennent les petits morceaux de bois que vous trouvez dans son atelier, quand vous le balayez le matin.

— Je les couds dans un sac et je les mets sur mon cœur. Dites-lui cela!

— Oh! Maudie, comme vous parlez! Ne blaguez pas. Il veut le savoir, c'est la vérité.

— Que pense-t-il que j'en fais? Il a peur

que je les mange? Je les jette avec les autres ordures, et je voudrais bien pouvoir le mettre lui-même dans le tas. Dites-lui ça!

— Bien, je le dirai. Vous verrez si je ne le lui dis pas. Maintenant, ma fille, vous êtes brûlée, ici.

Ellen reçut cette assurance avec un rire incrédule.

Quand Jane retourna à l'atelier, elle s'acquitta ainsi de son message, avec l'air de prendre grande part à la contrariété de son patron.

— Il paraît, monsieur, que les copeaux ont été jetés. Ellen le regrette, mais on ne lui avait pas donné d'ordres particuliers à ce propos.

— Je le pensais, dit M. Barley, se contenant visiblement. Le bois que j'emploie pour mes sculptures me coûte de 20 centimes à un franc vingt-cinq centimes le pied! Entendez-vous? Pour des fagots de bois à brûler en hiver, je paie... une mesure de 33 centimètres j'ai oublié la somme exacte, mais cela monte haut. Ceci ne doit pas continuer, c'est du gaspillage. A l'avenir, Ellen aura une boîte en carton, pour mettre ces morceaux. Ils seront utiles pour allumer le feu en hiver.

— Très utiles, en effet, dit Jane avec conviction. Je regrette que nous n'y ayons pas pensé plus tôt. Je vais le dire tout de suite à Ellen.

Et voici de quelle manière elle le dit à Ellen:

— Maudie, voici le dernier message. Vous garderez ses précieux copeaux bénis, et vous les emploierez pour les feux.

— Comment donc! dit ironiquement Ellen. Maudie. Il n'a pas mentionné ce que nous devons faire des peaux d'orange et des coquilles de noix?

— Il l'aura oublié sans doute. — Quel malheur! S'il pouvait au moins te bucher dessus!

Et elles eurent un autre éclat de rire ironique.

Il n'était pas donné à Ernest Saunders Barley de se voir lui-même, comme les autres le voyaient. Il se rendait bien compte dans ses moments de grande humilité, qu'il pouvait y avoir une différence entre la manière dont les gens parlaient de lui, et celle dont ils lui parlaient à lui-même; mais il n'eût jamais la plus légère idée que cette différence fût aussi considérable.

Satisfait de son travail, il commença à colorer le dessin sur le bois. Il s'absorbait dans cette occupation, lorsque sa femme entra.

C'était une excellente personne dont le sens commun bataillait continuellement avec le respect excessif qu'elle avait pour l'opinion de son mari. La crainte qu'elle en avait, son affection pour lui et la nécessité de se prêter ses caprices, afin de pouvoir l'influencer à son besoin, la poussaient à devenir menteuse l'occasion.

Cette charmante femme avait quelques années de moins que son époux, et était encore très suffisamment jolie.

— Ernest, la cuisinière dit que la viande ne sera pas hachée pour le déjeuner. Tout n'est pas assez.

— C'est étrange, dit Ernest en se carant le menton. Je pensais en découplant le gigot au dîner, hier soir, qu'on pourrait le faire très facilement.

— Oui, j'ai compris que vous aviez cette idée, reprit-elle d'un ton exempt d'ironie voulant simplement être de son avis.

(à suivre)